

Compte-rendu du groupe de travail « DUERP SU » des services de la DR Provence du 27 janvier 2016

Ce groupe de travail avait pour objectif d'examiner le document unique d'évaluation des risques (DUERP) 2016 afin d'évaluer la pertinence de la cotation des risques (de D à A, ce dernier étant le plus élevé) établie par l'assistante de prévention après expression des agents.

Avant de passer chaque brigade en revue, il est fait part de la crainte ressentie par certains agents depuis les attentats du 13 novembre 2015.

Brigade d'Aix en Provence :

Le CSDS fait remarquer que les modifications qu'il a apportées sur le DUERP n'y figurent guère. Il se plaint également de devoir faire des devis concernant des éventuels travaux à faire au sein de la brigade. Il précise que ce n'est pas à lui de faire cette tâche. L'assistante de prévention répond qu'elle est déjà assez débordée.

Le CSDS demande à disposer d'un quai de déchargement lors des contrôles camions, l'assistante de prévention lui demande s'il a des contacts dans la zone industrielle de Rousset ou les Milles. Le CSDS dit que oui. L'administration lui répond de prendre contact avec ces contacts et de voir pour établir une convention de déchargement. Encore une fois l'administration se décharge sur les CSDS.

Vu que nous avons une nouvelle division surveillance, Solidaires souhaiterait que le divisionnaire épaulé le CSDS d'Aix dans ses démarches.

Concernant les risques sur les produits dangereux, le divisionnaire propose de fournir les affichages nécessaires aux unités afin de mieux appréhender le danger de certains produits. Solidaires s'interroge sur la présence dans le document de travail de « propositions faites par le GT » et notamment s'agissant de tels affichages. Il est répondu par l'assistante de prévention qu'il s'agit des propositions de l'année précédente. Il est donc conclu qu'en un an, l'administration n'a pas été capable d'imprimer quelques pages couleur afin d'effectuer cet affichage...

Suite à l'inhalation des gaz lors des contrôles au péage, il est demandé de pratiquer des examens complémentaires auprès du médecin de prévention. Il est soulevé le problème de la qualité et de la pertinence de la visite médicale reçue par les agents. L'assemblée fait constater que cette visite médicale est légère.

Brigade de Gap :

Le représentant de la brigade de Gap fait remarquer que les éternels problèmes d'effectifs sur Gap deviennent pénibles et que rien ne change.

Gap demande avoir du matériel (notamment une échelle) qui puisse être utilisé en toute sécurité pour effectuer les contrôles des véhicules légers et poids lourds. L'assistante de prévention dit qu'elle va voir s'il est possible de faire financer cette demande par le CHSCT. **Solidaires fustige cette volonté de vouloir tout faire financer par le CHSCT pour combler ses propres manquements.**

Pour les gilets pare-balles, une agente n'a pas de gilet adapté à sa taille. Le chef divisionnaire dit que l'ancienne commande effectuée a été rejetée par B2, une nouvelle est en cours.

Brigade d'Arles :

Le problème des locaux de la brigade d'Arles est toujours d'actualité malheureusement. Actuellement la brigade d'Arles n'a pas de chauffage : malgré les différents échanges de mails et de téléphone, rien ne change. Le souci majeur vient du compteur électrique qui n'est pas aux normes et qui doit être changé. Il est demandé à l'administration de mettre en place les procédures juridiques existantes contre le propriétaire des locaux, à qui incombe les travaux de mise en conformité. **Il est rappelé également par Solidaires que bien qu'étant locataire, l'Administration a une obligation de sécurité de résultats vis-à-vis de ses agents.**

Brigade de Fréjus :

Le CSDS demande pourquoi l'installation dans les nouveaux locaux n'est pas encore faite alors que l'an passé tout était prêt et malheureusement là encore il ne se passe rien.

Le Chef divisionnaire fait remarquer que le responsable de l'immobilier à la DI est parti et que peut-être avec un nouvel interlocuteur, on va pouvoir reprendre les choses en main.

A Fréjus il y a des problèmes d'inconfort et d'insalubrité, des devis ont été refusés suite à l'annonce du départ des locaux actuels.

L'acquisition d'un transpalette est soulevé. L'assistante de prévention apporte la même réponse que précédemment : elle va faire financer par le CHSCT. **Solidaires dénonce une fois de plus le fait que l'Administration cherche à tout faire financer par le CHSCT en dépit des règles en la matière.**

Brigade de Toulon :

Il est fait remarquer que depuis un an, les problèmes de Toulon sont les mêmes. Notamment au niveau des effectifs.

Concernant les risques liés au travail de nuit et au travail en équipes successives alternantes, Toulon demande que le risque passe de C en B. L'assistante de prévention dit qu'elle va revoir les cotations afin de pouvoir passer en B.

Il est précisé à Toulon que les demandes d'agents de Paris spécial doivent être faites dès maintenant; et ce malgré la demande des 11 agents supplémentaires dont un maître chien explo. Mieux vaut prévenir que guérir!

Les agents de Toulon rencontrent des difficultés avec les usagers, ce qui crée des conflits. Le chef divisionnaire dit qu'il faut l'intervention de l'équipe managériale afin de régler ces soucis relationnels avec les usagers.

Une aubette pour l'import/export a été installée sur le port de Brégaillon. Cependant, il n'y a ni toilettes, ni salle de repos. Les agents de Toulon demandent à avoir des conditions de travail adaptées . Le chef divisionnaire a dit mettre sa casquette de VRP auprès de la CCI de Toulon afin que les agents des douanes puissent utiliser leur locaux. A suivre...

Brigade d'Avignon :

Le CSDS dit qu'il n'y pas de problème majeur au sein de l'unité. Il y a « juste » le souci de la CIC, avec le problème du rapatriement de ces agents à la brigade ou pas.

La séance est levée à 15H30.

La délégation Solidaires Douanes était représentée par Katia MADIER et Vincent FINKBEIENR.

Compte-rendu du groupe de travail « DUERP OP - CO / AG » des services de la DR Provence du 2 février 2016

Le 2 février 2016 s'est tenu un groupe de travail sur le DUERP (Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels), organisé par la DR de Provence, et relatif aux risques professionnels des services OP/CO et AG de l'ensemble de la circonscription de Provence.

Le DUERP est l'outil de base en matière de réglementation Hygiène et Sécurité, et à notre sens il n'est pas apprécié à sa juste valeur et n'a pas l'importance qu'il devrait avoir, ni pour les responsables de l'administration, ni par une partie du personnel, ce qui est regrettable, car ce document est susceptible d'engager la responsabilité pénale de l'État employeur.

Les données concernant l'ensemble des services OP CO et AG ont été examinées.

Service CI Viticulture d'Aix :

Le principal problème concerne l'application du plan anti-attentats, du fait de la configuration des lieux, dans un immeuble comprenant plusieurs occupants différents, et dont la douane n'est pas propriétaire. Il faudrait passer par le syndic pour faire installer un interphone. Cette démarche pourrait être effectuée par l'administration dans le cadre du respect des directives du plan anti-terrorisme et Vigipirate renforcé. **Le problème de la sécurisation des accès en raison de la situation "alerte attentats" est d'ailleurs un problème récurrent qui touche l'ensemble des services de la circonscription.** L'installation d'interphones (afin de maintenir fermés les portes et portails) est la solution la plus urgente.

Service Viti de Draguignan :

Le problème des moisissures est de nouveau signalé, malgré les travaux de peinture réalisés. Les représentants du personnel demandent que ce risque soit réévalué de C à B.

Service Viti et douane d'Avignon :

Selon les informations de l'adjoint au chef de service, la CCI du Vaucluse, propriétaire des locaux, est passée le 1^{er} février pour faire un bilan des aménagements du site en matière d'accessibilité des handicapés (rampe d'accès, signalétique...). Le problème principal concerne le manque d'éclairage des extérieurs. Il apparaît indispensable d'installer un spot à détecteur de présence sur le parking et l'entrée, qui ne sont absolument pas éclairés (risques d'agressions, de chutes...). Au regard de l'urgence, ces aménagements pourraient être financés par la DR de Provence même si les locaux sont propriétés de la CCI. Les agents de plus doivent être équipés de chaussures de sécurité lors de leurs interventions extérieures.

Les modalités incertaines du transfert de la TSVR conduisent d'autre part à des difficultés d'ordre relationnel (relèvement demandé par les OS en B au lieu de D).

Recette locale de Cairanne :

Les risques identifiés sont inhérents au fait qu'il s'agit d'un agent isolé. Il s'agit de risques matériels et physiques, mais aussi de RPS. Il apparaît indispensable de soulager la charge de travail de cet agent pour un appui ponctuel d'un agent Paris-spécial, à la demande des représentants du personnel. De plus, une visite et

un suivi plus approfondi par le médecin de prévention s'avère indispensable, afin d'anticiper l'éventualité de problèmes de santé dus à la charge de travail reposant sur cet agent, et au regard de son âge.

Recette régionale :

La gestion des marchandises saisies pose un problème, notamment en raison d'un sous-effectifs. À cela s'ajoute la nature même des marchandises saisies (fortes sommes d'argent provenant d'affaires de MOD, armes, munitions, marchandises lourdes...).

L'insuffisance du nettoyage des sanitaires est aussi signalée, insuffisance qui va être encore plus marquée du fait de la révision du contrat avec la société ONET à la baisse des heures hebdomadaires.

Bureau de Gap :

Le transfert théorique de la gestion de la TSVR au service national de Metz conduit à des problèmes relationnels avec les usagers, le suivi des dossiers n'étant pas correctement assuré par le service centralisateur (impossibilité pour les usagers d'obtenir des réponses téléphoniques, difficulté à tracer les dossiers...). Ce problème se retrouve par ailleurs dans l'ensemble des services concernés par la TSVR (Toulon, Avignon).

Siège de la Direction Régionale :

Les problèmes liés à l'état des sanitaires sont aussi signalés, ainsi que l'absence d'eau chaude dans les sanitaires du 1^{er} étage (problème d'hygiène), depuis plusieurs mois, sans indication par l'administration de date de réparation.

Les représentants du personnel font remarquer qu'il y a une erreur dans le nombre d'agents du SRA (deux agents implantés au lieu d'un). Là aussi, une sous-évaluation des risques est constatée, notamment en matière de RPS, voire une distorsion d'appréciation pour un même risque concernant des personnels différents. Ainsi, le risque relatif à la pression temporelle 8-1-2 (8-1 exigences du travail) est revu à la hausse à la demande des OS et passe de C à B pour l'ensemble des personnels, de même que le risque 8-6 sur l'insécurité de l'emploi pour les SRA et SRE, de C à B au regard notamment de sa fréquence, quotidienne, et de la gravité et probabilité, depuis plusieurs années.

Solidaires souligne à ce titre que **lors du GT DUERP de l'année précédente, la situation anxiogène dans laquelle se trouvaient les agents du SRE était intenable et avait été signalée** par notre organisation à l'administration, du fait de l'action de cette dernière qui avait supprimé les effectifs du service avant même toute décision réglementaire en la matière, au mépris des règles administratives et sociales. C'est sous la pression des OS que l'administration a dû faire marche-arrière, pour remplir son **obligation légale de bon fonctionnement du service public et de garantir des conditions de travail normales aux agents.**

Il convient de noter aussi que le risque 8-1-7 pour le gardien (conciliation travail et vie personnelle), classifié C, a été relevé à la demande des représentants du personnel.

Bureau de Toulon :

Le **transfert de la gestion des dossiers de navigation de Marseille-Transports**, fermé au 31/12/15, a créé **un fort accroissement de la charge de travail**, les dossiers ayant été transférés, mais pas les effectifs correspondants, ce qui pourtant avait été annoncé par les DI et DR concernés.

Les agents ont fait la remarque que les seules informations concernant leur avenir professionnel (restructurations en cours et à venir, suppressions de services...) ne leur sont communiquées que par les OS! Le défaut d'information de la part des responsables de l'administration est donc manifeste dans ce domaine...

Antenne de dédouanement de Brégaillon :

L'ensemble des représentants du personnel constate que de trop nombreux risques apparaissent en "NC", du fait de la non saisie dans l'application de toutes les données nécessaires au calcul du résultat en terme de risques. Ce n'est pas par exemple parce que le risque n'est pas maîtrisable qu'il ne faut pas servir la case correspondante, sinon le résultat et l'identification du risque sont complètement faussés.

Conclusion :

En matière de RPS notamment, mais aussi en matière de risques physiques (posture, TMS par exemple), les responsables de l'administration déplorent que les stages proposés (par exemple gestion des conflits, notamment pour le cas du service de Draguignan au sujet des risques émotionnels...), ne remportent pas le succès escompté auprès des agents, qui pourtant semblent demandeurs notamment au regard des informations et signalements du DUERP. L'organisation de ces stages ayant un coût, l'administration ne propose plus certains stages, et se contente des stages obligatoires en matière de conduite et de secourisme au travail. **Une sensibilisation à destination des agents semble donc nécessaire.** Ces stages impliquent de plus des problèmes de déplacements et d'organisation du travail dans certains services, la solution pourrait être de délocaliser les formations dans les services, et non plus de les centraliser à la DI par exemple. Une diffusion de l'information sur les stages serait de même plus efficace par la messagerie (liste de diffusion), plutôt que par l'application ALADIN, afin de s'assurer que l'ensemble des agents a pu être informé de l'existence des stages et de leur thème.

Solidaires a plusieurs fois lors de ce GT souligné des **anomalies relatives à l'évaluation des critères de risque** (fréquence, gravité, probabilité, maîtrise...), **anomalies qui aboutissent à un résultat erroné quant à la nature du risque et sa classification.** À partir du moment où les critères entrés dans l'application ne correspondent pas à la réalité, le risque identifié est faussé et n'est pas suffisamment évalué. Il y a un problème d'appréciation subjective des critères.

Les risques apparaissent le plus souvent en "D", notamment les risques psychosociaux (RPS), alors qu'une juste appréciation devrait aboutir à une classification en B, ou en C *a minima*. Lors des travaux tenus au niveau de la DI de Méditerranée, coordinatrice des DUERP des DR de l'interrégion, sur expertise de l'inspecteur Hygiène et sécurité, il avait été reconnu que les RPS devaient apparaître sous la classification B au minimum.

Il ressort donc de ce GT qu'il y a un défaut de maîtrise par l'administration de l'outil DUERP. **Une formation dans ce domaine apparaît nécessaire,** que ce soit à l'attention des responsables de service ou des personnels, pour les sensibiliser à l'importance de cet outil de prévention, et afin d'harmoniser les méthodes et les classifications, afin d'éviter de se retrouver comme très souvent lors de ce GT dans une situation où les critères entrés s'avèrent erronés et le résultat faussé par voie de conséquence. **Une pédagogie dans ce domaine est indispensable.**

Le président de la séance souligne pour sa part qu'il se trouve confronté à une augmentation exponentielle des problèmes relationnels entre agents et qu'il doit gérer de plus en plus de conflits. Ces difficultés relationnelles ne sont que les **symptômes parmi les plus visibles d'un malaise grandissant au sein des agents des douanes, du fait des restructurations à marche forcée, des fermetures de services et du PSD** de la direction générale des douanes, qui créent un climat anxiogène pour l'ensemble des agents, qui n'ont plus aucune visibilité sur leur avenir professionnel, et par voie de conséquence sur leur vie personnelle. Les responsables locaux (qu'ils le déplorent ou non...) ne font que payer le prix des décisions prises et des mesures mises en place dans notre administration.

Qui sème le vent, récolte la tempête...

La délégation Solidaires Douanes était représentée par Nathalie GSELL et Vincent FINKBEINER.